

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 08102

Numéro SIREN : 844 464 008

Nom ou dénomination : 28 A TABLE

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2024 sous le numéro de dépôt B2024/023860



Groupe Firex

MB Associés

Nous allons compter pour vous

SARL 28 A TABLE

28 RUE NOTRE DAME

69006 LYON 6EME

VOS COMPTES ANNUELS au 31/12/2023

LYON

5, Rue BELLECOMBE

9006 LYON

Tél : 04 78 24 02 24

E-mail : contact@mb-associés.com

www.mbassocies-expert.com



Firex

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Auvergne Rhône-Alpes
SAS au capital de 81 152 € - RCS LYON - SIRET 379 371 073 00022 - Code APE 6920Z - TVA : FR09 379371073

Plaquette

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Sommaire

0.1	Attestation de présentation des comptes	3
0.2	Bilan actif	4
0.3	Bilan passif	5
0.4	Compte de résultat	6
1	<i>Détail des Comptes</i>	8
1.1	Soldes Intermédiaires de Gestion - Production (Détail)	9
1.2	Bilan actif (Détail)	11
1.3	Bilan passif (Détail)	13
2	<i>Déclaration et liasse fiscale</i>	14
2.1	2065 Impôt sur les sociétés	15
2.2	2065 bis	16
2.3	2050 Bilan actif	17
2.4	2051 Bilan passif	18
2.5	2052 Compte de résultat	19
2.6	2053 Compte de résultat (suite)	20
2.7	2054 Immobilisations	21
2.8	2055 Amortissements	22
2.9	2056 Provisions inscrites au bilan	23
2.10	2057 Etat des créances et dettes	24
2.11	2058-A Détermination résultat fisc.	25
2.12	2058-B Déficits prov. non déduct.	26
2.13	2058-C Affectation du résultat	27
2.14	2059-A Détermin. plus moins-values	28
2.15	2059-B Affectation plus values C/T	30
2.16	2059-C Suivi des moins values L/T	31
2.17	2059-D Affectation plus values L/T	32
2.18	2059-E Détermination VA produite	33
2.19	2059-F Capital social	34
2.20	2059-G Filiales	35
2.21	1330 CVAE	36



Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité SARL 28 A TABLE relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 qui se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan	72 242€
• Chiffre d'affaires	163 968€
• Résultat net comptable	-4 075€

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

-

-

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LYON
Le 01/03/2023

NICOLAS VIRET
Expert-comptable

Bilan actif

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels		48 281	40 020	8 260	15 391	
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes					
	TOTAL	48 281	40 020	8 260	15 391	
Immobilisations financières ²⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	2 923		2 923	2 723	
	TOTAL	2 923		2 923	2 723	
Total de l'actif immobilisé		51 205	40 020	11 184	18 115	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	7 114		7 114	6 691
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL	7 114		7 114	6 691
		Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances ³⁾	Clients et comptes rattachés	2 518		2 518	5 082
		Autres créances	409		409	3 995
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	2 928		2 928	9 077	
Divers	Valeurs mobilières de placement	33 571		33 571	36 635	
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	15 667		15 667	17 330	
	TOTAL	49 238		49 238	53 965	
Charges constatées d'avance		1 776		1 776	815	
Total de l'actif circulant		61 057		61 057	70 550	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		112 262	40 020	72 241	88 665	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			2 923	2 723	
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients			

Bilan passif

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 8 000)	8 000	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	800	800	
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves	24 046	46 813	
	Report à nouveau			
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-4 075	-22 766		
Situation nette avant répartition	28 771	32 846		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
Total		28 771	32 846	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
Total				
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
Total				
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	23 394	32 469	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	6 068	8 943	
	Total		29 463	41 413
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 731	10 942		
Dettes fiscales et sociales	3 275	3 462		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Total		14 006	14 405	
Produits constatés d'avance				
Total des dettes et des produits constatés d'avance		43 470	55 818	
Écarts de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF		72 241	88 665	
Crédit-bail immobilier				
Crédit-bail mobilier				
Effets portés à l'escompte et non échus				
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	23 394			
à moins d'un an	20 075	55 818		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) dont emprunts participatifs				

Bilan actif (Détail)

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2023	31/12/2022	%
Frais d'établissement	0,00	850,00	-100
20120000 FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	0,00	850,00	-100
Amort. frais d'établissement	0,00	-850,00	-100
28012000 AMORTISSEMENT FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	0,00	-850,00	-100
Total Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	NS
Autres immobilisations corporelles	48 281,32	48 281,32	
21810000 INSTAL AGENC AMÉNAG DIVERS	39 109,42	39 109,42	
21830000 MATÉRIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	499,17	499,17	
21843000 MATERIEL DE CUISINE	8 672,73	8 672,73	
Amort. prov. autres immob. corporelles	-40 020,83	-32 890,05	21.68
28181000 AMORT AGENC AMÉNAG DIVERS	-34 504,62	-28 103,69	22.78
28183000 AMORT MATÉRIEL DE BUREAU	-499,17	-499,17	
28184300 AMORTISSEMENT MATÉRIEL DE CUISINE	-5 017,04	-4 287,19	17.02
Total Immobilisations corporelles	8 260,49	15 391,27	-46.33
Autres immobilisations financières	2 923,75	2 723,75	7.34
27500000 DÉPOTS ET CAUTIONNEMENTS	2 923,75	2 723,75	7.34
Total Immobilisations financières	2 923,75	2 723,75	7.34
TOTAL Actif immobilisé	11 184,24	18 115,02	-38.26
Matières premières, approv.	7 114,28	6 691,15	6.32
31000000 STOCK MATIERES PREMIERES	7 114,28	6 691,15	6.32
Total Actif circulant - Stocks	7 114,28	6 691,15	6.32
Clients et comptes rattachés	2 518,83	5 082,10	-50.44
41110000 CLIENTS	2 518,83	5 082,10	-50.44
Autres créances	409,65	3 995,62	-89.75
43870000 CH. SOCIALES - PRODUIT A RECEVOIR	0,00	1 515,00	-100
44566000 TVA SUR AUTRES BIENS & SERVICES	310,32	677,41	-54.19
44586000 TAXE S/CA FACTURES NON PARVENUE	99,33	19,31	414.4
44870000 PRODUITS A RECEVOIR	0,00	1 783,90	-100
Total Créances	2 928,48	9 077,72	-67.74
Valeurs mobilières de placement	33 571,40	36 635,52	-8.36
50300000 PARTS SOCIALES BP ORDINAIRES	18 632,00	23 000,00	-18.99
50300100 OPTIPLUS TRESO	14 939,40	13 635,52	9.56
Disponibilités	15 667,32	17 330,21	-9.6
51120000 COMPTE A TERME	5 000,00	0,00	NS
51200000 BANQUE POPULAIRE	9 044,14	16 091,05	-43.79
53100000 CAISSE	1 623,18	1 239,16	30.99
Total Divers	49 238,72	53 965,73	-8.76

Bilan actif (Détail)

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2023	31/12/2022	%
Charges constatées d'avance	1 776,26	815,62	117.78
48610000 CHARGES D'EXPLOIT. CONST. D'AVANCE	1 776,26	815,62	117.78
Total Actif circulant	61 057,74	70 550,22	-13.45
TOTAL ACTIF	72 241,98	88 665,24	-18.52

Bilan passif (Détail)

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022	%
Capital	8 000,00	8 000,00	
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELÉ VERSÉ	8 000,00	8 000,00	
Réserve légale	800,00	800,00	
10611000 RÉSERVE LÉGALE	800,00	800,00	
Autres réserves	24 046,68	46 813,64	-48.63
10688000 RÉSERVES DIVERSES	24 046,68	46 813,64	-48.63
Résultat de l'exercice	-4 075,12	-22 766,96	-82.1
Résultat de l'exercice	-4 075,12	-22 766,96	-82.1
Capitaux propres	28 771,56	32 846,68	-12.41
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	23 394,97	32 469,42	-27.95
16410000 EMPRUNT CREATION	23 394,97	32 469,42	-27.95
Emprunts et dettes financières divers	6 068,93	8 943,79	-32.14
45510000 CC/BOYER CEDRIC	2 777,21	5 652,07	-50.86
45510200 CC/MR ET MME BOYER	3 291,72	3 291,72	
Emprunts et dettes assimilées	29 463,90	41 413,21	-28.85
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 731,44	10 942,60	-1.93
40110000 FOURNISSEURS	10 135,42	10 651,22	-4.84
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	596,02	291,38	104.55
Dettes fiscales et sociales	3 275,08	3 462,75	-5.42
42100000 PERSONNEL RÉMUNÉRATIONS DUES	401,25	0,00	NS
42820000 CONGE SPAYES	0,00	137,99	-100
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE	1 089,71	1 062,74	2.54
43702000 KLESIA PREVOYANCE	72,08	65,42	10.18
43703000 KLESIA RETRAITE	230,15	214,14	7.48
43820000 CHARGES CP	0,00	3,06	-100
44550000 TAXES S/ CA A DÉCAISSER	1 477,11	1 561,51	-5.41
44571100 TVA COLLECTEE A 20%	1,22	9,80	-87.55
44571200 TVA COLLECTEE A 10%	3,50	28,28	-87.62
44571300 TVA COLLECTEE 5.5%	0,06	0,55	-89.09
44860000 Etat - Autres charges à payer	0,00	56,26	-100
44860100 CHARGE A PAYER	0,00	323,00	-100
Dettes	14 006,52	14 405,35	-2.77
Dettes et produits constatés d'avance	43 470,42	55 818,56	-22.12
Total du Passif	72 241,98	88 665,24	-18.52

Etats de Synthèses

Bilan au 31/12/2023

Déclaration et liasse fiscale



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME Innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société	Adresse du siège social:
SARL 28 A TABLE	
SIRET	8 4 4 4 6 4 0 0 8 0 0 0 1 1
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement
28 RUE NOTRE DAME	
69006 LYON 6EME	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Restauration traditionnelle
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)				
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	4 0 7 5
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies
Zone franche Urbaine – Terroire entrepreneur, art. 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	Société d'investissement immobilier cotée
Autres dispositifs	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)	
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée	
Examen de conformité fiscale	
<input type="checkbox"/> Prestataire de confiance :	

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
MB ASSOCIES 55 RUE BELLECOMBE 69006 LYON	SARL Mr CEDRIC 16 RUE NOTRE DAME 69006 LYON
Tél: 0478240224	Tél:

OGA/OMGA ou Viseur conventionné	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu:
	Qualité et nom du signataire: MR CEDRIC BOYER - GERANT
	Signature :
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné :	

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 28 A TABLE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>28 RUE NOTRE DAME 69006 LYON 6EME</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>					
Numéro SIRET * <u>8 4 4 4 6 4 0 0 8 0 0 0 1 1</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, <u>31/11/2020</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	48281	40020	8260	
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations		BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *	BH	BI	2923		2923		
TOTAL (II)		BJ	BK	51205	40020	11184	
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	7114		7114	
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2518		2518
		Autres créances (3)	BZ	CA	409		409
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	33571		33571
Disponibilités		CF	CG	15667		15667	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1776		1776	
	TOTAL (III)	CJ	CK	61057		61057	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	112262	40020	72241	
Renvois (1) Dont droit au bail :							
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	2923	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL 28 A TABLE		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N 31122023	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :8 000 .)			DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	24 046
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-4 075
	Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées *			DK		
TOTAL (I)			DL	28 771	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	23 394
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	6 068
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	10 731
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 275
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	43 470	
Écarts de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	72 241	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	20 075	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SARL 28 A TABLE		31122023		Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
				Conséquences à une réévaluation postulée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
IN-CORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	850	DX	DY	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	IJ		KJ	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	MI		KM	KN	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	KQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	39109	KW	KX
		Matériel de transport *			KY		KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			IB	9171	IC	ID
		Emballages récupérables et divers			IE		IF	IG
	Immobilisations corporelles en cours				IH		II	IJ
Avances et acomptes				IK		IL	IM	
TOTAL III				IN	48281	IO	IP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T	
	Autres participations			8U		8V	8W	
	Autres titres immobilisés			1P		1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	2723	1U	1V	
	TOTAL IV			1Q	2723	1R	1S	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	51855	0H	0J	
							200	
							200	
							200	
							200	
							200	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation figurée ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultats d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
IN-CORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		0X	850	0Y	0Z	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		1Y		1X	1X	
CORPORELLES	Terrains			1X		1Y	1Z	
	Constructions	Sur sol propre		1Q		1M	1C	
		Sur sol d'autrui		1R		1D	1F	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			1S		1H	1I	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		1T		1K	1L	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		1U		1N	39109	
		Matériel de transport		1V		1P		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		1W		1Q	9171	
		Emballages récupérables et divers *		1X		1R		
	Immobilisations corporelles en cours				1Y		1S	1B
Avances et acomptes				1Z		1T	1C	
TOTAL III				1Y	48281	1U	1D	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			0U		0V	0W	
	Autres participations			0X		0Y	0Z	
	Autres titres immobilisés			2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			2E		2F	2G	
	TOTAL IV			1Z	2923	1K	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0K	850	0L	51205	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL 28 A TABLE				31122023		Néant <input type="checkbox"/>				
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement		CY	850	EL		EM	850	EN				
Fonds commercial		RF		RF		RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH				
TOTAL I		RK	850	RV		RN	850	RO				
Terrains		PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	28103	QE	6400	QF		QG	34504			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4786	QM	729	QN		QO	5516			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT				
TOTAL II		QU	32890	QV	7130	QW		QX	40020			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	33740	ØP	7130	ØQ	850	ØR	40020			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5					N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU					RV	
Autres immo b incorp	N7	N8	P6	P7	P8	P9					Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC					SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7					Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5					R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3					S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1					T2
Inst. techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8					T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6					U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4					V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2					W3
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9					X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7					X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM					NO
TOTAL III	NP	NQ	NR	NS	NT	NU					NV	
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU					NV	
Total général sans vente (NP + NQ + NR)	NW	Total général sans vente (NS + NT + NU)		NY	Total général sans vente (NW - NY)		NZ					
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations						SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL 28 A TABLE		31122023		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS . Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies 11 du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		02	03	04	05		
		9U	9V	9W	9X		
		06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD			
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF			
	- financières		UG	UH			
	- exceptionnelles		UJ	UK			
Titres mis en équivalence . montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

26/03/2024 16:12:02

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	2923	UV	2923	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	2518		2518					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	409		409				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	1776		1776					
	TOTAUX		VT	7628	VU	7628	VV				
	REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	23394			23394				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	10731		10731						
Personnel et comptes rattachés		8C	401		401						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1391		1391						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1481		1481					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	6068		6068						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	43470	VZ	20075		23394				
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL 28 A TABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) <input checked="" type="checkbox"/> ET <input type="checkbox"/> Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N des le 13 11 212101231	
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les valeurs des sociétés (entreprises à l'IS)	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 séries D du CGI)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3* et 212 bis du CGI)*	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *				XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)				I7
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		VL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 206 B du CGI	
	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)		I8
		- imposées au taux de 0%		ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		Plus-values nettes à court terme		WN	
		Plus-values soumises au régime des fusions		WO	
Écarte de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{bis} et 212 du CGI)	SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					
				TOTAL I	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *				WT	
Provisions et charges à payer non déductibles antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)				WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV
			- Imposées au taux de 0 %		WH
			- imposées au taux de 19 %		WP
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure		WW
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6
			Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A)
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *					
Majoration d'amortissement *					
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles (art.44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2
	ZFU - TE (art. 44 octies A)		OV	S.I.L.C. (art. 208C)	K3
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC
				J.E.I. (art. 44 soixies A)	L5
				Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
				Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC
				Zone de développement prioritaire (art. 44 septedécies)	PB
Écarte de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		XB	Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)	
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)	
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		Bénéfice (I moins II)		XI	
		Déficit (II moins I)			XJ
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XL
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	4 075

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL 28 A TABLE		31122023		Néant <input type="checkbox"/>	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	22766	
Déficits transférés de plein droit (art. 209 H 2 du CGI)			K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XI du tableau 2058-A)			K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)			K6	22766	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	4075	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YN	26842	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1° bis A1 1° du CGI, dotations de l'exercice			ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1° bis A1 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Total des provisions pour risques et charges					
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Total des provisions pour dépréciation					
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
Total des charges à payer					
TOTALS (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A.			YN		YO
				↓	↓
				ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SARL 28 A TABLE										Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves {		- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		ØD	- 22766		Dividendes		- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves		ØE	22766		Autres répartitions			ZE						
						Report à nouveau			ZF						
	TOTAL I		ØF						ZG						
										TOTAL II		ZH			
RENSEIGNEMENTS DIVERS															
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACTIFS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	252			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	15597			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	2886			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) FS 83										ST	13518			
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	32254				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	800			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	1185			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	1985			
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	19011			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	7836			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle soustraite au titre des salaires DADS) *										ØB	31332			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%			
	- Numéro de centre agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL										
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC										
	Groupe: résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO										
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JII	N° SIRET de la société mère du groupe JJ											

) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation. Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise SARL 28 A TABLE						Néant <input checked="" type="checkbox"/>
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Date d'acquisition des éléments cédés* (1) Nature (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
	13					
	14					
	15					
	16					
	17					
TOTAL						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente (1)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (2)	Court terme (3)	Long terme (4)			Plus-value taxable à 19% (1)
			19%	15% ou 12,5%	0%	
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
	13					
	14					
	15					
	16					
	17					
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI



12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES SUITE

DGFIP N° 2059-A

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
	Court terme (A)	Long terme (B)			Plus-value taxable à 19 % (1) (C)
		19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Total des plus ou moins-values nette fiscale					
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique)					
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique)					
	(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 F du CGI

26/03/2024 16:12:02

Désignation de l'entreprise : **SARL 28 A TABLE** Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^① ou 12,8 % ^② . Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du C.G.I.) ^③ . Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du C.G.I.) ^④ .	
--	--

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
1)	2)	3)	4)
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col 6=2+3-4-5
	à 19 %, ou à 15 %	à 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1)	2)	3)	4)	5)	6)
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 28 A TABLE</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5)
		donnant lieu à complément d'impôt ³	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ⁴	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise: SARL 28 A TABLE		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le: 01012023		et clos le: 31122023	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE):		YP	2
Dont apprentis		YF	1
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence (CAE)			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	163967
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Re facturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	163967
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OI	92
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	3049
Variation positive des stocks		OD	423
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		NT	
TOTAL 2		OM	3564
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	73781
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	9955
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	14808
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fractions déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OY	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	98546
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	68986
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DI-I). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	68986
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE.			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EA	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)		GN	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HN	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OL.			



17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE [31/12/2023]

N° SIRET

84446400800011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE: SARL 28 A TABLE

ADRESSE (voie) 28 RUE NOTRE DAME

CODE POSTAL 69006

VILLE LYON 6EME

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

800

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique BOYER Prénom(s) CEDRIC

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 400

Naissance : Date 28091980 N° Département 42 Commune ROANNE Pays FR

Adresse : N° 16 Voie RUE NOTRE DAME

Code Postal 69006 Commune LYON Pays FR

Titre (2) SARL Nom patronymique HENRI Prénom(s) AMANDINE

Nom marital BOYER % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 400

Naissance : Date 17061980 N° Département 69 Commune VILLEURBANNE Pays FR

Adresse : N° 16 Voie RUE NOTRE DAME

Code Postal 69006 Commune LYON Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



1330-CVAE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE
DES ENTREPRISES

Déclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés

(Articles 1586 ter à 1586 nonies du code général des impôts)

Dénomination
 Adresse
 Code postal
 Ville

SARL 28 A TABLE									
		2	8	RUE NOTRE DAME					
6	9	0	0	6					
LYON 6EME									

SIRET	8	4	4	4	6	4	0	0	8	0	0	0	1	1						
Période référence	0	1	/	0	1	/	2	0	2	3	3	1	/	1	2	/	2	0	2	3

Date de cessation																				
--------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 quinquies du CGI.

Les entreprises qui exploitent un établissement unique et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées comme mono-établissement.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD (CERFA n° 11 483), n° 2035-E-SD (CERFA n° 11 700), n° 2059-E-SD (CERFA n° 11 484) ou n° 2072-E-SD (CERFA n° 14 027).

I. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

Valeur ajoutée soumise à la CVAE	A2	68986
---	----	-------

Chiffre d'affaire de référence	A3	163967
---------------------------------------	----	--------

Chiffre d'affaires de référence groupe	B6	
---	----	--

A	SIGNATURE
DATE	

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.



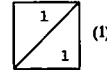
18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Néant

EXERCICE CLOS LE [3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3]

N° SIRET [8 | 4 | 4 | 4 | 6 | 4 | 0 | 0 | 8 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [SARL 28 A TABLE]

ADRESSE (voie) [28 RUE NOTRE DAME]

CODE POSTAL [69006] VILLE [LYON 6EME]

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE [15]

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SARL 28 A TABLE
AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 28 RUE NOTRE DAME – 69006 LYON
844 464 008 RCS LYON

APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

SOMMAIRE

- Exemple de rapport de la gérance à l'assemblée générale du 15 avril 2024
- Feuille de présence et procès-verbal des décisions de l'assemblée générale du 15 avril 2024
- Proposition de l'affectation de résultat

RAPPORT DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15/04/2024

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Activité de la société

Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaire réalisé n'a pas permis de couvrir l'ensemble des charges d'exploitation.

En conséquence, nous clôturons cet exercice par un résultat d'exploitation et un résultat net comptable négatif.

Evénements important survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2022, date de la clôture du dernier exercice, les activités ont été affectées par une forte hausse des prix des produits et de l'énergie.

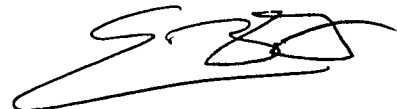
Avec la rémunération supplémentaire de l'apprenti, nous ne sommes toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Activité en matière de recherche et développement

Au cours de l'exercice écoulé, les activités ont été particulièrement affectées avec l'inflation des prix, des manifestations liés aux modifications des retraites. La Société a donc procédé à la hausse des prix des boissons, et poursuivi la vente de produits dérivés (terrines, confitures...); et ce dans le cadre de maintenir son activité de recherche et de développement.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Depuis le 31 décembre 2023, suite au départ de l'apprenti, suite dossier sinistre dégâts des eaux nous obligeant à fermer l'Etablissement pour une durée encore inconnue, et les travaux de rénovation du quartier; nous ne sommes toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

CB


Résultats - Affectations

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels, que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à : 163 968 euros.

Si l'on tient compte des « autres produits d'exploitation », le total des produits d'exploitation s'élève à : 170 990 euros.

Parallèlement, les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total : 175 428 euros.

Le montant des autres achats et charges externes ressort à : 32 254 euros.

Le poste « impôts et taxes » s'élève à : 1 985 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à : 47 994 euros et celui des charges sociales s'élève à : 20 195 euros.

La dotation aux amortissements s'élève à : 7 130 euros.

Les achats de matières premières s'élève à : 66 289 euros.

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à : - 4 438 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte d'un résultat financier de : 363 euros, il s'établit à : -4 075 euros.

Après prise en compte de l'absence de résultat exceptionnel et d'IS, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un déficit de : -4 075 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de : -4 075,12 euros

Pour mémoire la réserve légale qui doit représenter 10% du capital social est doté à 100%.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la manière suivante :

Au poste « autres réserves » - 4 075,12 euros

Distributions antérieures de dividendes

Compte-tenu du résultat, il ne peut y avoir lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code générale des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Convention réglementée

Il n'y a pas eu de conventions réglementées au sens de l'article L. 223-19 du Code de commerce au cours de cet exercice.

Gérance et contrôle de la société

Rémunération de la gérance

Le gérant a été rémunéré au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, pour un montant de : 15 600 euros.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Cédric BOYER
Gérant

PROPOSITION DE L'AFFECTATION DE RESULTAT SELON
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 avril 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

2ème Résolution :

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à : -4 075,12 euros de la manière suivante :

Au poste « autres réserves » -4 075,12 euros

L'Assemblée Générale prend acte que Compte-tenu du résultat, il ne peut y avoir lieu à une distribution antérieure de dividendes.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 avril 2024
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Certifié conforme
Le Gérant,
Cédric BOYER



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 avril 2024

L'an deux mille-vingt-quatre,

Le 15 avril,

A dix-sept heures,

Les associés de la société 28 A TABLE, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, divisé en 800 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Mme Amandine BOYER, titulaire de 400 parts sociales en pleine propriété,

Et

- Monsieur Cédric BOYER, titulaire de 400 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels, la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur Cédric BOYER, gérant associé.

Le présent rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège sociale pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L ; 23-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demande la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

1^{ère} Résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune sommes n'a été enregistrée au titres des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à : -4 075,12 euros de la manière suivante :

Au poste « autres réserves » -4 075,12 euros

L'Assemblée Générale prend acte que Compte-tenu du résultat, il ne peut y avoir lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et conformément aux disposition des articles 1843 du Code civil et 6, alinéa 4 du décret 78-704, décide de reprendre au compte de la Société tous les actes et engagements souscrits en son nom par les fondateurs, préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants.

Le Gérant,
Cédric BOYER

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 avril 2024

FEUILLE DE PRESENCE

N°	ASSOCIÉS	PLEINE PROPRIÉTÉ	VOIX	NOM DU MANDATAIRE EVENTUEL SIGNATURE
1	CEDRIC BOYER 16 RUE NOTRE DAME 69006 LYON	400	400	
2	AMANDINE BOYER 16 RUE NOTRE DAME 69006 LYON	400	400	
	TOTAUX	800	800	

Nombre d'associés : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés 0 pouvoirs, arrêté à 2 associés et présents ou représentés possédant ensemble 800 droits sociaux.

Le président

